

Horaires et salles des cours : (tous les cours durent 1h15)

Lundi 14h : Emilie Gomis	Espace l'Helguen Salle de Danse (<i>entrée rue du triage</i>) 12 rue Edouard Vaillant Athis Mons
Lundi 19h : Sylviane Pérez	Espace Michelet Salle Edmond Michelet (<i>Salle au 1^{er} étage</i>) 1 rue Pierre Bérégovoy Athis-Mons
Mardi 20h30 : Steeve Le Roger	Gymnase Argant (<i>Salle à gauche en entrant</i>) Avenue Henri Dunant Athis-Mons
Mercredi 20h15: Patricia Molin	Gymnase Carpentier Dojo (<i>à droite en entrant</i>) Avenue de la Terrasse Athis-Mon
Jeudi 10h : Laurence Rousseau	Espace l'Helguen Salle de Danse (<i>entrée rue du triage</i>) 12 rue Edouard Vaillant Athis Mons
Jeudi 19h45 : Jacques Muczynski	Espace Gosciny Salle Evelyne Leroy (<i>salle à droite en entrant</i>) Place Mendès France Athis-Mons
Vendredi 20h45 : Patricia Molin	Gymnase Carpentier Dojo (<i>à droite en entrant</i>) Avenue de la Terrasse Athis-Mons

Stages (non compris dans la cotisation) : Jacques Muczynski et Sylviane Perez proposent des stages de 3 heures ouverts à tous, pratiquants et non pratiquants.

- Dimanche 11 octobre 2026 (matin), animé par Jacques
- Samedi 28 novembre 2026 (après-midi), animé par Jacques
- Dimanche 24 janvier 2027 (matin), animé par Sylviane
- Samedi 13 mars 2027 (après-midi), animé par Sylviane
- Dimanche 23 mai 2027 (matin), animé par Jacques

Conditions d'inscription à la section yoga de l'USOAM :

La cotisation annuelle comprend :

- Les droits d'inscription à la section
- La participation aux cours pour l'année.

Vous pouvez régler en une ou trois fois.

La cotisation est non remboursable sauf cas exceptionnels (voir l'article 5 du règlement intérieur)

	Plein tarif		. Demandeur d'emploi . Jeune de moins de 22 ans . Personne présentant un handicap (Réduction de 30 %)		Etudiant de moins de 26 ans (Réduction de 20 %)		Deuxième personne d'une même famille (Réduction de 10%)	
	un chèque	trois chèques	un chèque	trois chèques	un chèque	trois chèques	un chèque	trois chèques
un cours	250	90 80 80	175	75 50 50	200	80 60 60	225	85 70 70
deux cours	295	115 90 90	205	85 60 60	235	95 70 70	265	105 80 80

- Deux séances de découverte offertes pour les nouveaux adhérents
(Avec deux professeurs différents)
- L'inscription ne sera effective que sur présentation du dossier complet :
 - Formulaire de demande d'adhésion à la section yoga de l'USOAM
 - Règlement : 1 ou 3 chèques bancaires à l'ordre de l'USOAM-Yoga ou chèques vacances ou sport, nominatifs et complétés
- Attention : Les cours commencent le 7 septembre 2026 se terminent le 30 juin et suivent le calendrier scolaire. De plus, en cas d'alerte météo orange ou rouge, les cours ne sont pas assurés

Contacts : yogaathis@gmail.com (à prioriser)
07 71 76 46 60 (laissez un message)

Site : www.usoam.fr